
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de BOURGUEBUS (Département du Calvados).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Sous réserve de la production d'une délibération</u> demandant l'intervention de l'EPF pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AH n°63 pour une contenance totale de 1 939 m ² sise 12 rue Val Es Dunes sur la Commune de BOURGUEBUS .
POS/PLU :	Zone UB du PLU de la commune (approuvé le 10/03/2012) : zone urbaine à vocation mixte.
PROJET :	Acquisition d'une propriété idéalement implantée et située près de la mairie, des écoles, du restaurant scolaire, du stade municipal et d'un grand espace vert pour permettre à la commune d'y implanter des services à destination de la population (agence postale communale, bibliothèque...).
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	18 mars 2021 –Avis favorable sous réserve des résultats de l'étude flash, dont l'objet est notamment de conforter le projet et la pertinence de l'acquisition.
PROPRIÉTAIRE :	M. et Mme Joël BEAUVAIS
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 23/10/2020 : 400 000 € + 10% de marge de négociation + 5 % de frais notariés
IMPUTATION :	Compte n° 924 611 – BOURGUEBUS « 12 RUE VAL ES DUNES » Enveloppe projet : 462 000 €

Rouen, le 06 avril 2021

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les affaires communales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par **yousign**



Dominique LEPETIT

06 AVR. 2021